

Hist eccl du Can N° 1 249

RÈGLES ET RÉGLEMENTS

DE LA

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE

DE QUÉBEC,

ADOPTÉS A UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE A
L'HOTEL BLANCHARD LE 5 NOVEMBRE 1857, ET
APPROUVÉS PAR LA COUR SUPÉRIEURE LE 2
MARS 1858, AVEC LES FORMULES DE CER-
TIFICATS, LA LISTE DES FONDATEURS,
DES OFFICIERS ET DES MEMBRES
ACTUELS DE CETTE SOCIÉTÉ,
ETC., ETC., ETC.

J. M. Tardivel
ÉTABLIE EN 1789.

INCORPORÉE PAR ACTES, { GEO. 3. CHAP. 17.
16. VIC. CHAP. 63.
18. VIC. CHAP. 232.

QUÉBEC:

Imprimé par ordre de la Société,

PAR E. R. FRÉCHETTE,

21, RUE LA MONTAGNE, BASSE-VILLE.

1858.